

Formulaire d'inscription en vue de l'obtention d'un macaron

Coordonnées du demandeur : Raison sociale / entité : Nom: Prénom: Rue et N°: NPA et commune : Numéro de téléphone : Adresse courriel: Mon domicile fiscal/légal est à 1442 Montagny-près-Yverdon \square OUI \square NON Type de macaron souhaité : **Tarifs** Choix Autorisation sectorielle de longue durée (12 mois) pour habitants ou entreprises locales : Fr. 360.-Autorisation sectorielle de longue durée (6 mois) pour habitants ou entreprises locales : Fr. 180.-Fr. 500.-Autorisation sectorielle de longue durée (12 mois) pour pendulaires : Autorisation sectorielle de longue durée (6 mois) pour pendulaires : Fr. 250.-Autorisation sectorielle de courte durée (1 mois) pour habitants, entreprises locales ou pendulaires : Fr. 100.-Autorisation spéciale de courte durée (1 jour de 07h00 à 18h00) Fr. 10.-Ce macaron sera utilisé pour le(s) véhicule(s) immatriculé(s) suivant(s) : IMPORTANT: en cas d'enregistrement de plusieurs immatriculations, SEUL 1 véhicule à la fois est autorisé à stationner au moyen du macaron. Véhicule n°1 (canton, n° de plaque) Véhicule n°2 (canton, n° de plaque): Véhicule n°3 (canton, n° de plaque): Zone à choix : \square **A** - zone « centre du village » □ **B** - zone « périphérie » Annexes à fournir : ☐ Copie du /des permis de circulation ☐ Document de l'employeur attestant de l'absence de possibilité de stationnement sur la parcelle (si pendulaire) ☐ Document attestant de l'absence de possibilité de stationnement sur la parcelle (gérance/propriétaire) Date et signature :

Accordé par la Municipalité le :